MAIRIE DU BUGUE
1, place de l'Hôtel de Ville
24260 LE BUGUE
☎ : 05.53.02.75.80
✉ : mairie@lebugue.fr
💻 : www.lebugue.fr

Arrête 2026-286

Le Maire de la Commune du Bugue.
Vu les articles L 2212-2 et 2213-1 et suivants du code général des collectivités territoriales, relatifs à la police de la circulation et du stationnement.
Vu le code de la route.
Vu les arrêtés formant le règlement général de la police de la commune.
Vu l'intérêt général.
Considérant qu'en raison de travaux, de modernisation de l'éclairage public, par le « SDE 24 », il y a lieu de règlementer le stationnement et la circulation.

Arrête

Article 1 : Le jeudi 12 Novembre, ainsi que du lundi 16 au jeudi 19 Novembre et le mercredi 25 Novembre 2026, la Grand rue, rue du marché, rue Jean Rey, rue des Ors, rue de Bellevue seront barrées, de 08h à 17h sauf pour les riverains.
Le Jeudi 12, le lundi 16, et le mercredi 25 Novembre, le stationnement sera interdit, Place de L'Hôtel de ville et Place du marché, de 08h à 17h.
Le mercredi 25 Novembre, RD 703, rue du Jardin Public, de 08h à 17h, la chaussée sera rétrécie, la circulation sera alternée manuellement.
Du mercredi 18 au Jeudi 19 Novembre, RD31E1, Avenue de la Libération, de 08h à 17h, la circulation sera alternée par des feux tricolores, du rond-point de L'Hôtel de ville à la Place Leopold Salme.
. Le stationnement sera interdit sur l'emprise du chantier.

Article 2 : La pose, la dépose et la maintenance de la signalisation seront à la charge de l'entreprise.

Article 3 : Le Brigadier-chef principal de Police Municipale et le Chef de Brigade de Gendarmerie seront chargés chacun en ce qui les concernent de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Pour ampliation, le présent arrêté sera transmis à :

Monsieur Le Major de la Brigade de Gendarmerie
Madame la Directrice Générale des Services
Monsieur le Chef des Sapeurs-Pompiers
Monsieur Lartigue Sylvain
L'Unité d'aménagement du Bugue
Monsieur le Brigadier-chef principal de la Police Municipale
Un exemplaire sera mis dans le registre des arrêtés de la commune

Le 23/10/2026
Le Maire

MAIRIE DE LE BUGUE 24 (Dordogne)

Bernard CROUZET